

Secrétariat général
de la défense
et de la sécurité nationale

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Bureau Qualifications et Agréments

Paris, le 03 mai 2018
N° 11923/ANSSI/SDE

DECISION D'AGREMENT D'UN PRODUIT

THEGREENBOW VPN CLIENT, VERSIONS 5.22.005 ET 5.22.006

THEGREENBOW

RCS 420 414 336

28, rue de Caumartin

75009 Paris

France

Pièces constitutives de la décision d'agrément:

Fiche 1 : Description du produit.

Fiche 2 : Conditions et limites de l'agrément.

Fiche 3 : Base documentaire de l'agrément.

Le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information,

Vu le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 modifié portant création d'un service à compétence nationale dénommé « agence nationale de la sécurité des systèmes d'information », notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret du 27 mars 2014 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information – M. POUPARD (Guillaume) ;

Vu la décision du 22 octobre 2014 portant délégation de signature (secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale) ;

Vu l'Instruction interministérielle n° 901/SGDSN/ANSSI du 28 janvier 2015, relative à la protection des systèmes d'information sensibles ;

Vu la décision de qualification au niveau standard et d'agrément au niveau Diffusion Restreinte du produit *THEGREENBOW* VPN client version 5.22.006, note n°68/ANSSI/PSS/BQA du 09 janvier 2015 ;

Vu le processus d'agrément d'un produit,

Décide :

Art. 1^{er} – Le produit fourni par la société *THEGREENBOW* portant le nom « THEGREENBOW VPN CLIENT » en versions 5.22.005 et 5.22.006 sur la plateforme Windows Seven est agréé pour la protection d'informations marquées *Diffusion Restreinte* ou classifiées *Diffusion*

Restreinte OTAN, Restreint UE/UE Restricted ou EUROCOR Diffusion Restreinte sous réserve du respect des conditions et limites d'utilisation énoncées en fiche 2.

Art. 2 – La présente décision est valable jusqu'au 1^{er} janvier 2020.



Guillaume POUPARD
Directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information

Fiche 1

Description du produit

Désignation et versions

Le produit agréé est la solution logicielle « THEGREENBOW VPN CLIENT » en version 5.22.005 fournie par l'entreprise *THEGREENBOW*.

Présentation générale

THEGREENBOW VPN client est une application logicielle offrant le service de client VPN (*Virtual Private Network*) IPsec (*Internet Protocol Security*), permettant l'établissement d'une connexion sécurisée avec une passerelle IPsec par laquelle transitent des flux chiffrés qui sont protégés en confidentialité et en intégrité.

Les principaux services de sécurité fournis par le produit sont :

- la protection des flux en confidentialité et intégrité via l'établissement d'un tunnel IPsec ;
- l'authentification des utilisateurs et des administrateurs.

Fiche 2

Conditions et limites de l'agrément

Conditions

La décision d'agrément est valide sous réserve du respect des conditions énoncées ci-après.

Lors de la mise en œuvre du produit, l'autorité d'emploi doit s'assurer que :

- C1. Les restrictions d'usage figurant aux chapitres 2.3 et 3.2 du rapport de certification [CERTIF] sont respectées.
- C2. Le produit est exécuté sur le système d'exploitation Windows Seven 32 ou 64 bits à jour.

Limites

- L1. Seules les fonctions décrites dans la fiche 1 sont couvertes par la présente décision de d'agrément.

Fiche 3

Base documentaire de l'agrément

Cadre réglementaire

[II 901]	Instruction interministérielle n° 901/SGDSN/ANSSI du 28 janvier 2015, relative à la protection des systèmes d'information sensibles. Disponible sur https://www.legifrance.gouv.fr/ .
-----------------	---

Documents rédigés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

[CERTIF]	Rapport de certification, référence : ANSSI CC-2014/89 en date du 10 décembre 2014.
[CRYPTO]	Mécanismes cryptographiques – Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, annexée au Référentiel général de sécurité (RGS_B1), disponible sur https://www.ssi.gouv.fr . <ul style="list-style-type: none">- version : 2.03- en date du : 21 février 2014